Document généré le 11 oct. 2024 22:45

Recherches sociographiques

# Les régions et le vote libéral des années 1980

Vincent Lemieux

Volume 29, numéro 1, 1988

URI : https://id.erudit.org/iderudit/056337ar
DOI : https://doi.org/10.7202/056337ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)
1705-6225 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Lemieux, V. (1988). Les régions et le vote libéral des années 1980. *Recherches sociographiques*, *29*(1), 45–58. https://doi.org/10.7202/056337ar

Résumé de l'article

Analyse comparative, au niveau régional, du vote libéral aux quatre élections, fédérales et provinciales, des années 1980. On constate notamment une plus grande variation régionale du vote et une plus grande corrélation, d'une élection à l'autre, au palier provincial. Le vote libéral provincial apparaît en outre davantage indépendant de l'élection fédérale précédente que la réciproque. Une typologie politique des régions du Québec, selon les caractéristiques « frontalière/ intérieure » et «centre/périphérie», vient confirmer que le Parti libéral, au palier provincial principalement, est celui de la société extravertie.

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1988

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

# LES RÉGIONS ET LE VOTE LIBÉRAL DES ANNÉES 1980 *

Analyse comparative, au niveau régional, du vote libéral aux quatre élections, fédérales et provinciales, des années 1980. On constate notamment une plus grande variation régionale du vote et une plus grande corrélation, d'une élection à l'autre, au palier provincial. Le vote libéral provincial apparaît en outre davantage indépendant de l'élection fédérale précédente que la réciproque. Une typologie politique des régions du Québec, selon les caractéristiques « frontalière/intérieure » et « centre/périphérie », vient confirmer que le Parti libéral, au palier provincial principalement, est celui de la société extravertie.

Les relations entre les résultats des élections fédérales et ceux des élections provinciales, au Québec, demeurent relativement peu étudiées. Nous disposons bien de quelques interprétations générales sur les résultats à ces deux paliers dans l'ensemble du Québec ainsi que de quelques analyses au niveau des individus, qui sont fondées sur des données de sondages. [1] Aucune étude, à notre connaissance, n'a cependant porté sur les résultats électoraux comparés au niveau des régions. D'ailleurs, les études électorales récentes ne s'intéressent pas aux régions. [2] Elles portent plutôt sur les circonscriptions électorales et encore plus sur les individus, qui sont généralement les seuls acteurs dont on peut parler de façon quelque peu sûre, à partir des données de sondage.

---

* Une première version de ce texte a été présentée à un colloque franco-québécois, à Grenoble, en juin 1987. La recherche a été faite dans le cadre d'une étude sur le Parti libéral du Québec, subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

1. En plus des travaux de Neil NEVITTE, dont il sera question plus loin, signalons surtout l'étude de Richard JOHNSTON, portant entre autres sur le Québec : « Federal and provincial voting : Contemporary patterns and historical evolution », dans : David J. ELKINS et Richard SIMEON, *Small Worlds : Provinces and Parties in Canadian Political Life*, Toronto, Methuen, 1980 : 131-178.

2. Voir, par exemple, l'ouvrage collectif le plus récent : Jean CRÊTE (dir), *Comportement électoral au Québec*, Chicoutimi, Gaëtan Morin, 1984.

L'absence d'études sur les régions s'explique par plusieurs raisons. D'abord, il est toujours un peu risqué pour le chercheur de définir des régions, alors que les circonscriptions électorales sont découpées de façon officielle et que les individus apparaissent comme une réalité solide, dont le fondement idéologique n'est pas remis en question. Ensuite, la vue s'est accréditée voulant qu'il y ait de moins en moins de différences dans le comportement des régions, d'une élection à l'autre. Au Québec comme ailleurs, il y aurait eu, grâce en particulier au développement des moyens de communication, une « nationalisation » de la politique, qui permet, entre autres, de prédire, à partir des données « nationales » de sondage, le nombre de sièges qu'obtiendront les partis. [3] Enfin, la domination quasi totale du Parti libéral au Québec, de 1968 à 1980, a émoussé l'intérêt des chercheurs pour les études électorales au palier fédéral.

Les régions du Québec sont depuis plusieurs années déjà le siège d'un certain nombre de prises de conscience et de mouvements de concertation, qu'ils soient stimulés par le centre ou qu'ils viennent de la base. La création des municipalités régionales de comté (M.R.C.) en 1979, qui sont au nombre de 95 (hors des communautés urbaines de Montréal et de Québec et de la communauté régionale de l'Outaouais), est sans doute le geste le plus important qui ait été posé sur la voie de la régionalisation. Encore récemment, le gouvernement du Québec a fait une proposition de découpage de régions de concertation, reproduite au tableau 1. En décembre 1987, il adoptait une nouvelle division en seize régions administratives, qui correspondaient en gros aux régions de concertation. Laval était toutefois séparée de Montréal-Centre, et Québec-Sud de Québec.

Il est donc pertinent de s'interroger sur les résultats électoraux dans les régions, et de se demander, en particulier, si les déplacements électoraux varient d'une élection à l'autre, que ce soit sur un même palier, fédéral ou provincial, ou d'un palier à l'autre. Les résultats électoraux étudiés seront ceux du Parti libéral, d'une part parce que c'est le seul parti qui existe aux deux paliers, et d'autre part parce qu'il fait actuellement l'objet de nos recherches. Celles-ci portent, entre autres, sur les relations entre le parti fédéral et le parti provincial au Québec.

### A) *Le découpage des régions*

À partir de certaines contraintes, nous avons été amené à découper douze régions électorales, qui sont une espèce de compromis entre les dix régions administratives et les quatorze régions de concertation du tableau 1. Les contraintes tiennent principalement au nombre différent de circonscriptions

3. À ce sujet, voir, entre autres: André BERNARD, *Québec: élections 1976*, Montréal, Hurtubise H.M.H., 1976, p. 56; *Québec: élections 1981*, Montréal, Hurtubise H.M.H., 1981, p. 89.

électorales d'un palier à l'autre. Aux élections fédérales de 1980 et 1984, il y avait 75 circonscriptions au Québec, alors qu'il y en avait 122 aux élections provinciales de 1981 et de 1985.[4] Il a fallu fusionner un certain nombre de régions de concertation ou même de régions administratives pour que nos régions électorales comprennent un nombre minimum de circonscriptions. Autrement, la différence entre région et circonscription s'estompe. Ce minimum a été fixé à trois circonscriptions fédérales et à cinq circonscriptions provinciales.

Les circonscriptions qui forment les régions électorales ne se recouvrent pas parfaitement d'un palier à l'autre, mais on peut considérer que les différences sont négligeables.[5] Les douze régions qui ont été découpées sont les suivantes :

1. l'Est du Québec, qui correspond à la région administrative (01) du même nom.
2. Le Saguenay/Lac-Saint-Jean, qui correspond elle aussi à la région administrative (02) du même nom.
3. La région de Québec, qui correspond en gros à la communauté urbaine de Québec.
4. La ceinture de Québec, qui comprend les autres circonscriptions de la région administrative (03) et de la région de concertation de Québec.
5. La Mauricie/Bois-Francs (04), à laquelle nous avons ajouté la région de concertation de Lanaudière (6D), qui lui est apparentée sur le plan électoral.
6. L'Estrie, qui correspond en gros à la région administrative (05) du même nom.
7. L'Est de Montréal-Centre, qui correspond à la partie la plus francophone de l'île de Montréal.[6]
8. L'Ouest de Montréal-Centre, qui comprend, de façon générale, des circonscriptions où les non-francophones sont relativement nombreux.
9. Les Laurentides, qui correspond à la région de concertation du même nom (6B), plus Laval (sur l'île Jésus), qui s'apparente davantage à cette région qu'à Montréal-Centre.
10. La Montérégie, qui correspond à la région de concertation (6C) du même nom.
11. L'Outaouais, qui correspond à la région administrative (07) et à la région de concertation de ce nom.
12. Le Nord du Québec, où nous avons rassemblé les régions administratives de l'Abitibi/Témiscamingue (08) et de la Côte-Nord (09).

4. La carte électorale du Québec, au palier provincial, a été quelque peu modifiée de 1981 à 1985, mais le nombre de circonscriptions est demeuré le même et les changements ont été, somme toute, mineurs. Au palier fédéral, il n'y a pas eu de changements, si ce n'est dans l'appellation des circonscriptions, de 1980 à 1984.

5. La principale différence est dans les frontières de l'Outaouais et du Nord du Québec. Elle implique cependant un nombre restreint d'électeurs.

6. La ligne de démarcation entre les deux parties correspond, en gros, au boulevard Saint-Laurent.

TABLEAU 1

*Proposition de découpage des régions de concertation.*

| RÉGION ADMINISTRATIVE ACTUELLE | RÉGION DE CONCERTATION | TERRITOIRES INCLUS |
|---|---|---|
| 01 Est du Québec | 1A Gaspésie | *Les M.R.C.* : Avignon, Bonaventure, Denis-Riverin, La Côte-de-Gaspé, Les Îles-de-la-Madeleine, Pabok |
| | 1B Bas-Saint-Laurent | *Les M.R.C.* : Kamouraska, La Matapédia, La Mitis, Les Basques, Matane, Rimouski-Neigette, Rivière-du-Loup, Témiscouata |
| 02 Saguenay/Lac-Saint-Jean | 2 Saguenay/Lac-Saint-Jean | *Les M.R.C.* : Lac-Saint-Jean Est, Le Domaine-du-Roy, Le Fjord-du-Saguenay, Maria-Chapdelaine<br>Le territoire limité au sud par la M.R.C. le Haut-Saint-Maurice, à l'est par la M.R.C. le Domaine-du-Roy, au nord par le 50e parallèle et à l'ouest par le méridien 75° 30′, incluant notamment les villes de Chibougamau et de Chapais |
| 03 Québec | 3 Québec | *Les M.R.C.* : Beauce-Sartigan, Bellechasse, Charlevoix, Charlevoix-Est, Chutes-de-la-Chaudière, Desjardins, La Côte-de-Beaupré, La Jacques-Cartier, L'Amiante, La Nouvelle-Beauce, Les Etchemins, L'Île d'Orléans, L'Islet, Lotbinière, Montmagny, Portneuf, Robert-Cliche<br>La Communauté urbaine de Québec |
| 04 Mauricie/Bois-Francs | 4 Mauricie/Bois-Francs | *Les M.R.C.* : Arthabaska, Bécancour, Centre-de-la-Mauricie, Drummond, Francheville, Le Haut-Saint-Maurice, L'Érable, Maskinongé, Mékinac, Nicolet-Yamaska |
| 05 Estrie | 5 Estrie | *Les M.R.C.* : Coaticook, Le Granit, Le Haut-Saint-François, Le Val Saint-François, L'Or Blanc, Memphrémagog, Sherbrooke |
| 06 Montréal | 6A Montréal-Centre | *La M.R.C.* : Laval<br>La Communauté urbaine de Montréal |
| | 6B Laurentides | *Les M.R.C.* : Antoine-Labelle, D'Argenteuil, Des Laurentides, Des Pays-d'en-Haut, Deux-Montagnes, La Rivière-du-Nord, Thérèse-de-Blainville |
| | 6C Montérégie | *Les M.R.C.* : Acton, Beauharnois-Salaberry, Brôme-Missisquoi, Champlain, La Haute-Yamaska, Lajemmerais, La Vallée-du-Richelieu, Le Bas-Richelieu, Le Haut-Richelieu, Le Haut-Saint-Laurent, Les Jardins-de-Napierville, Les Maskoutains, Roussillon, Rouville. Vaudreuil-Soulanges |

TABLEAU 1 (suite)

*Proposition de découpage des régions de concertation.*

| RÉGION ADMINISTRATIVE ACTUELLE | RÉGION DE CONCERTATION | TERRITOIRES INCLUS |
|---|---|---|
| | 6D De Lanaudière | *Les M.R.C.* : D'Autray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie, Montcalm |
| 07 Outaouais | 7 Outaouais | *Les M.R.C.* : La Vallée-de-la-Gatineau, Papineau, Pontiac<br>La Communauté régionale de l'Outaouais |
| 08 Abitibi/Témiscamingue | 8 Abitibi/Témiscamingue | *Les M.R.C.* : Abitibi, Abitibi-Ouest, La Vallée-de-l'Or, Rouyn-Noranda, Témiscamingue<br>Le territoire compris au sud du 50e parallèle et à l'ouest du méridien 75° 30′ (sauf la partie sud de la réserve Waswanipie) |
| 09 Côte-Nord | 9 Côte-Nord | *Les M.R.C.* : Caniapiscau, La Haute-Côte-Nord, Manicouagan, Minganie, Sept-Rivières<br>La Municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent |
| 10 Nouveau-Québec | 10 Nord du Québec | Le territoire au nord des régions de concertation 2, 8 et 9 |

SOURCE : Office de planification et de développement du Québec.

B) *Les résultats électoraux dans les régions*

Les élections fédérales de 1984 ont apporté des changements considérables au Canada et tout particulièrement au Québec. Le Parti conservateur, qui n'avait fait élire qu'un député au Québec aux élections précédentes, celles de 1980, et qui n'avait obtenu que 12.6% des votes exprimés, réussissait à en faire élire 58 sur 75 en 1984, avec 50.2% des votes exprimés. Inversement, le Parti libéral, qui avait obtenu 74 des 75 sièges en 1980, avec 68.2% des votes exprimés, était réduit à 17 sièges et à 35.4% des votes en 1984.

Les déplacements électoraux ont été également importants au palier provincial de 1981 à 1985. Le Parti libéral est passé de 46.1% des votes et de 42 sièges sur 122 en 1981, à 56.0% des votes en 1985, ce qui lui a donné 99 des 122 sièges. Le

Parti québécois, qui avait obtenu 49.3 % des votes et 80 sièges en 1981, est réduit à 23 sièges et à 38.7 % des votes en 1985.

Le tableau 2 présente les résultats obtenus par le Parti libéral dans chacune des douze régions, à l'occasion des élections fédérales de 1980 et de 1984, et des élections provinciales de 1981 et de 1985. Le résultat attribué à la région est celui de la ou des circonscriptions médianes quant au vote libéral. [7] Le chiffre entre parenthèses qui est accolé au pourcentage indique le rang de la région dans l'ensemble des régions, pour ce qui est de l'ampleur du vote libéral. Enfin, l'ordre dans le tableau va de la région où le rang minimum atteint, lors des quatre élections, est le plus élevé à celle où ce rang est le moins élevé. En cas d'égalité, on a considéré le rang minimum le plus élevé après le premier, et ainsi de suite.

TABLEAU 2

*Le vote libéral par région, élections de 1980 et 1984, et de 1981 et 1985.*

| RÉGION | ÉLECTIONS FÉDÉRALES | | | | ÉLECTIONS PROVINCIALES | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1980 | | 1984 | | 1981 | | 1985 | |
| | % | Rang | % | Rang | % | Rang | % | Rang |
| Montréal-Centre (Ouest) | 72.6 | (3) | 40.9 | (1) | 69.1 | (1) | 74.0 | (1) |
| Outaouais | 70.4 | (5) | 34.4 | (5) | 53.4 | (2) | 61.1 | (2) |
| Québec | 71.1 | (4) | 34.9 | (4) | 40.0 | (8) | 58.2 | (3) |
| Estrie | 66.1 | (8) | 40.6 | (2) | 45.1 | (3) | 53.8 | (7) |
| Laurentides et Laval | 74.0 | (2) | 32.1 | (9) | 43.4 | (6) | 52.5 | (8) |
| Montréal-Centre (Est) | 74.1 | (1) | 38.8 | (3) | 44.4 | (4) | 50.5 | (10) |
| Montérégie | 68.1 | (6) | 31.6 | (10) | 43.4 | (5) | 54.4 | (6) |
| Est du Québec | 60.5 | (11) | 33.4 | (7) | 39.2 | (9) | 54.7 | (5) |
| Mauricie/Bois-Francs/Lanaudière | 66.7 | (7) | 28.9 | (11) | 38.4 | (10) | 51.8 | (9) |
| Ceinture de Québec | 59.1 | (12) | 34.4 | (5) | 43.2 | (7) | 54.8 | (4) |
| Saguenay/Lac-Saint-Jean | 65.4 | (9) | 32.9 | (8) | 32.4 | (11) | 41.7 | (12) |
| Nord du Québec | 61.0 | (10) | 28.0 | (12) | 32.0 | (12) | 48.5 | (11) |
| TOTAL POUR LE QUÉBEC | 68.2 | | 35.4 | | 46.1 | | 56.0 | |

SOURCE : Rapports des directeurs généraux des élections.

7. Cette mesure plus « qualitative » que la moyenne a l'avantage de correspondre aux résultats obtenus dans une (ou deux, quand le nombre total de circonscriptions est pair) circonscription « réelle ». Le calcul de la moyenne aurait donné à peu près les mêmes résultats, sauf dans les régions formées de peu de circonscriptions.

C) *Élections fédérales et élections provinciales*

Si on compare les résultats des élections fédérales avec ceux des élections provinciales, une première constatation ressort du tableau 2. La variation du vote libéral d'une région à l'autre est plus grande au palier provincial qu'au palier fédéral. En 1980, alors que le Parti libéral fédéral reçoit 68.2% du vote exprimé dans l'ensemble du Québec, son meilleur résultat régional est de 74.1%, dans la partie Est de Montréal-Centre, et son moins bon résultat est de 59.1%, dans la ceinture de Québec. C'est une variation relativement limitée. Il en est de même en 1984, où la moyenne provinciale du Parti libéral est de 35.4% avec un maximum de 40.9% dans la partie Ouest de Montréal-Centre, et un minimum de 28.0% dans la région du Nord du Québec.

La variation est manifestement plus grande aux élections provinciales. En 1981, le Parti libéral provincial reçoit 46.1% des votes exprimés dans l'ensemble du Québec, mais dans la partie Ouest de Montréal-Centre son résultat est de 69.1%, alors qu'il n'est que de 32.0% dans le Nord du Québec, soit moins de la moitié du premier. Encore en 1985, les résultats sont très variables : le minimum est de 41.7% dans le Saguenay/Lac-Saint-Jean, et le maximum de 74.0% dans la partie Ouest de Montréal-Centre, la moyenne étant de 56.0%.

Ces différences de variation entre les deux paliers semblent traduire au moins deux phénomènes. D'une part, la compétition entre les deux principaux partis est plus grande et ses résultats sont plus imprévisibles au palier provincial qu'au palier fédéral. D'autre part, l'intervention gouvernementale dans les régions est sans doute plus ressentie et ressentie davantage dans ses différences de la part du gouvernement provincial que du gouvernement fédéral.

Ajoutons que la stabilité des rangs des régions apparaît plus grande au palier provincial qu'au palier fédéral, ce qui nous amène à traiter des liens entre les résultats, d'une élection à l'autre.

D) *D'une élection à l'autre*

Étant donné le choix qui a été fait de la circonscription médiane pour caractériser le vote libéral dans les régions, nous avons, en suivant la même logique, calculé le coefficient de corrélation de rang entre les résultats régionaux des élections prises deux à deux.[8] Le tableau 3 donne ces coefficients pour

8. Rappelons que le coefficient de corrélation de rang est calculé, selon la formule de Spearman, de la façon suivante :

$$\rho = 1 - \frac{6\,\Sigma\,(D^2)}{N\,(N^2 - 1)}$$

où D est la différence entre les deux rangs d'une même région, et N, le nombre total de régions, soit 12.

TABLEAU 3

*Coefficients de corrélation de rang, au niveau des régions, pour chacune des six paires d'élections.*

| PAIRE D'ÉLECTIONS | COEFFICIENT DE CORRÉLATION |
|---|---|
| 1980–1984 | +.318 |
| 1981–1985 | +.615 |
| 1980–1981 | +.255 |
| 1981–1984 | +.724 |
| 1984–1985 | +.556 |
| 1980–1985 | +.105 |

chacune des six paires d'élections. Les paires d'élections ont été regroupées en trois catégories. D'abord les deux élections fédérales (1980–1984) et les deux élections provinciales (1981–1985), ensuite les trois paires d'élections consécutives dans le temps (1980-1981, 1981–1984 et 1984-1985), et enfin le cas résiduel de 1980–1985, qui est celui des deux élections les plus éloignées dans le temps, la première étant fédérale et la seconde, provinciale.

Plusieurs constatations peuvent être tirées du tableau 3 :

1. La corrélation est plus forte entre les résultats des deux élections provinciales (+ .615) qu'entre les résultats des deux élections fédérales (+ .318).

2. La corrélation entre les résultats de l'élection provinciale de 1981 et ceux de l'élection fédérale de 1984 (+ .724) est plus forte que la corrélation entre les résultats des deux élections fédérales (+ .318).

3. Cette corrélation entre 1981 et 1984 est la plus forte du tableau ; elle surpasse même celle entre les résultats des deux élections provinciales, qui est de + .615.

4. La corrélation entre les résultats des élections de 1984 et de 1985, tenues à 15 mois d'intervalle, est plus forte que celle entre les élections de 1980 et de 1981, séparées par 14 mois (+ .556 contre + .255).

5. Enfin, les résultats des deux élections de 1980 et de 1985, les plus éloignées dans le temps, et qui sont de deux paliers différents, ont peu de relation entre eux (+ .105) ; c'est le coefficient de corrélation le plus faible du tableau.

Globalement, il apparaît que les résultats des élections fédérales de 1980 ont peu de rapport avec les autres : les trois coefficients de corrélation où 1980 est impliqué sont les plus faibles du tableau. Par contre, les résultats de l'élection

provinciale de 1981 sont liés fortement à ceux des deux élections qui suivent, et surtout avec ceux de l'élection fédérale suivante, celle de 1984. La relation entre les résultats des élections de 1984 et ceux de 1985 est aussi relativement forte, mais moins que les relations 1981-1984 et 1981-1985.

E) *Une interprétation des résultats*

Les élections fédérales de 1980 marquent la fin d'une époque au Québec, celle de l'ère Trudeau. Au cours des cinq élections fédérales qui se sont déroulées de 1968 à 1980, le Parti libéral a toujours obtenu au Québec, sauf en 1972, au moins la moitié des votes exprimés, et l'écart qui l'a séparé de son adversaire le plus proche a toujours été d'au moins 22% des votes. Le Parti libéral a toujours gagné au moins 56 sièges sur les 74 ou 75 du Québec. Les élections fédérales de 1980 sont celles où les écarts sont les plus grands. Le Parti libéral obtient 68% des votes exprimés contre trois partis d'opposition qui ont respectivement 13% (le Parti conservateur), 9% (le Nouveau parti démocratique) et 6% (le Crédit social) des votes. Tous les sièges, sauf un sur 75, vont à des candidats libéraux.

Pendant ce temps, le Parti libéral du Québec connaît des hauts et des bas. Il gagne les élections de 1970 et de 1973, mais perd celles de 1976 et de 1981, même s'il est du côté gagnant au moment du référendum de 1980.

Parce que le système partisan est peu compétitif au palier fédéral, le Parti libéral reçoit les votes d'à peu près tous les libéraux provinciaux qui vont voter, mais aussi d'une proportion importante des électeurs qui appuient le Parti québécois sur la scène provinciale. À partir de données de sondage recueillies en 1974 et en 1976, Nevitte a montré que 30% environ des électeurs qui disaient avoir voté pour le Parti québécois disaient aussi avoir voté pour le Parti libéral au fédéral, sans doute parce qu'ils le considéraient comme le parti le plus favorable aux francophones, à son palier.[9] Une plus forte proportion des électeurs du P.Q., soit près de 40%, disaient s'abstenir au palier fédéral, tandis que l'autre 30% disait appuyer les autres partis fédéraux : conservateur, créditiste ou néo-démocrate. Ces données expliquent, entre autres, que la participation aux élections fédérales n'ait jamais dépassé 76% au Québec, durant l'ère Trudeau, alors que, sur le plan provincial, le taux le plus bas a été de 79% (en 1973), à la même époque.

Le coefficient de corrélation relativement faible (+ .255) entre les résultats des élections fédérales de 1980 et ceux des élections provinciales de 1981 traduit le peu de rapport qu'ont entre eux les deux systèmes partisans et le vote d'un palier à l'autre, durant l'ère Trudeau.

9. Neil NEVITTE, « Le réalignement fédéral-provincial et l'interaction électorale au Québec : 1962-1979 », dans : Jean CRÊTE (dir), *Comportement électoral au Québec, op. cit.* : 243-277.

Les élections fédérales de 1984 viennent marquer la fin de cette époque et de l'indépendance qui s'était développée entre le vote libéral fédéral et le vote libéral provincial. Il a été noté, au cours de la campagne électorale menant aux élections du 4 septembre, que de nombreux électeurs péquistes semblaient se porter vers le Parti conservateur qui, pour une fois, apparaissait susceptible de vaincre l'ennemi traditionnel du Parti québécois, le Parti libéral fédéral. Les données de sondage recueillies par André Blais, Jean Crête et moi-même à l'occasion des élections provinciales de 1985 confirment cette tendance. Parmi les électeurs qui disent avoir voté pour le Parti québécois, en 1981, pas moins de 54% disent avoir voté pour le Parti conservateur en 1984, contre seulement 16% pour le Parti libéral. Inversement, parmi ceux qui disent avoir voté pour le Parti libéral aux élections provinciales de 1981, 63% disent avoir voté pour le Parti libéral fédéral, en 1984, et 29% pour le Parti conservateur.

L'appui donné par les électeurs péquistes au Parti conservateur se manifeste également au niveau des régions. Les résultats obtenus dans les régions par le Parti libéral fédéral en 1984 sont davantage liés au vote provincial de 1981 qu'au vote fédéral de 1980, ce qui semble indiquer que le parti fédéral est réduit à une base de fidèles qui correspond, sur le plan écologique, à la base du parti provincial.

De façon plus qualitative, on remarque que dans les trois régions (Montréal-Centre Ouest, Outaouais et Estrie) où le vote libéral provincial est le plus élevé en 1981, le parti fédéral améliore son rang ou le maintient, de 1980 à 1984, alors que dans deux des trois régions (Mauricie/Bois-Francs/Lanaudière, Saguenay/Lac-Saint-Jean et Nord du Québec) où le vote libéral est le moins élevé en 1981, le parti fédéral a un rang qui décroît de 1980 à 1984.

Quant aux résultats des élections provinciales de 1985, ils manifestent eux aussi la plus grande autonomie du vote libéral provincial. Ils sont plus liés aux résultats des élections provinciales de 1981 qu'à ceux des élections fédérales de l'année précédente, alors qu'à l'inverse les résultats de ces élections fédérales de 1984 étaient plus liés à ceux des élections provinciales de 1981 qu'à ceux des élections fédérales de 1980.

La plupart des déplacements de rangs des régions qui se sont produits de 1981 à 1984 se reproduisent, dans le même sens, de 1981 à 1985. Au niveau individuel, 72% des électeurs qui disent avoir voté pour le Parti libéral fédéral, en 1984, ont l'intention de voter pour le Parti libéral du Québec, en 1985, alors que parmi les électeurs conservateurs de 1984, 44% ont l'intention de voter pour le P.Q., contre 33% qui ont l'intention de voter libéral. Parmi les sept régions qui se déplacent de plus d'un rang de 1981 à 1984, il n'y en a qu'une, le Saguenay/Lac-Saint-Jean, qui, de 1981 à 1985, évolue dans un sens contraire à celui de 1981-1984. L'Outaouais, le Québec métropolitain, les Laurentides et Laval, la Montérégie, l'Est du Québec et la ceinture de Québec, évoluent dans le même sens, ou du moins n'évoluent pas en sens contraire.

Notons que dans les régions de Québec, de la ceinture de Québec et de l'Est du Québec, qui sont contiguës, les libéraux améliorent leur rang de 1981 à 1984 et de 1981 à 1985, alors qu'ils perdent des rangs en 1985 comme en 1984 dans les deux grandes régions autour de Montréal, les Laurentides/Laval et la Montérégie. S'il fallait risquer une interprétation de ces résultats, nous le ferions en termes d'insatisfaction différentielle envers les deux gouvernements sortants, celui du Parti libéral à Ottawa et celui du Parti québécois à Québec. Ces deux gouvernements avaient perdu beaucoup de leur popularité depuis le début des années 1980. L'insatisfaction envers le P.Q. était surtout ressentie dans la capitale, Québec, et autour de la capitale, où se trouvent de nombreux fonctionnaires et autres employés du secteur public, alors que cette région plutôt éloignée d'Ottawa, comme d'ailleurs celle de l'Est du Québec, était moins susceptible d'être atteinte par l'insatisfaction envers le gouvernement fédéral. Les régions de Laurentides/Laval et de la Montérégie, à l'inverse, sont plus proches d'Ottawa et plus touchées par ses grandes politiques, dans le domaine des transports en particulier. Elles sont aussi plus éloignées de Québec. Leur situation était donc propice à une plus grande insatisfaction envers le gouvernement fédéral sortant à Ottawa, et à une moins grande insatisfaction envers le gouvernement péquiste à Québec.

### F) *Une typologie des régions*

Nos analyses nous amènent à proposer, pour finir, une typologie provisoire des régions du Québec, fondée sur quelques critères qui apparaissent significatifs quant au comportement électoral des électeurs qui y habitent. À nouveau, nous nous intéressons avant tout au vote libéral, aux paliers fédéral et provincial.

Il y a d'abord une grande distinction entre ce que nous nommerions les régions frontalières et celles de l'intérieur. Les régions de l'intérieur ont des frontières en totalité ou en très grande partie à l'intérieur du Québec, et la très grande majorité des habitants ont peu de contacts avec des non-francophones. Nous placerions dans cette catégorie les régions de Québec et de la ceinture de Québec, celles de la Mauricie/Bois-Francs/Lanaudière, du Saguenay/Lac-Saint-Jean et du Nord du Québec. Cette dernière région a bien des frontières communes avec l'Ontario, mais les populations de ses principales villes sont assez peu exposées à des contacts avec la province voisine.

Parmi ces régions de l'intérieur, nous distinguons celles qui sont centriques, au sens politique du terme, soit celles de Québec et de la ceinture de Québec, et les autres, qui sont de la périphérie.

Les sept autres régions électorales peuvent être considérées comme frontalières, le cas le plus discutable étant sans doute celui de l'Est du Québec, que nous avons considéré telle à cause de sa frontière avec le Nouveau-Brunswick et aussi de sa frontière maritime étendue, qui l'expose à l'extérieur.

Parmi les régions frontalières, quatre sous-catégories peuvent être distinguées. Il y a d'abord l'Outaouais, qui constitue un cas spécifique par sa forte proportion de non-francophones et son voisinage de la capitale fédérale. La partie Ouest de Montréal-Centre est un autre cas spécifique en ce qu'elle est à la fois montréalaise et en bonne partie non francophone. Les régions de Montréal-Centre Est, de Laurentides/Laval et de la Montérégie représentent la partie plus francophone de la grande région métropolitaine. Il y a enfin les régions résiduaires de l'Estrie et de l'Est du Québec, qui ne sont ni métropolitaines ni voisines d'une capitale. L'Estrie se situe cependant de plus en plus dans le prolongement de la grande région montréalaise, tandis que l'Est du Québec représente, comme nous l'avons déjà signalé, un cas particulier.

On aurait donc au total six catégories de régions, qui peuvent être définies dans les termes du tableau 4.

TABLEAU 4

*Typologie des régions politiques du Québec.*

| | INTÉRIEURE | FRONTALIÈRE | |
|---|---|---|---|
| PÉRIPHÉRIQUE | Mauricie/ Bois-Francs/ Lanaudière | Estrie<br>Est du Québec | PÉRIPHÉRIQUE |
| | Nord du Québec<br>Sagnenay/Lac-Saint-Jean | Montréal-Centre (Est)<br>Laurentides/Laval<br>Montérégie | MÉTROPOLITAINE INTRA |
| CENTRIQUE (QUÉBEC) | Québec | Montréal-Centre (Ouest) | MÉTROPOLITAINE EXTRA |
| | Ceinture de Québec | Outaouais | CENTRIQUE (OTTAWA) |

La distinction entre les régions métropolitaines-intra et la région métropolitaine-extra veut exprimer la distinction entre ce qui est tourné vers l'intérieur et ce qui est tourné vers l'extérieur.

De façon générale, les partis libéraux obtiennent plus de succès dans les régions frontalières que dans les régions intérieures. Et leurs appuis y sont

meilleurs dans les sous-catégories métropolitaine-extra et centrique (par rapport à Ottawa) que dans les deux autres, qui se rapprochent davantage des régions intérieures. Des phénomènes de conjoncture peuvent venir modifier ces *patterns* généraux, en particulier dans les régions centriques, plus sensibles à la performance des partis de gouvernement, mais les traits généraux demeurent, comme le montrent d'ailleurs les données électorales régionales du tableau 2.

Ces résultats viennent confirmer que le Parti libéral, au Québec, au palier provincial principalement, est celui de la société ouverte, ou extravertie, avec tous les avantages et les inconvénients que cela comporte, alors que ses principaux adversaires depuis cinquante ans, l'Union nationale et le Parti québécois, sont davantage des partis de la société fermée, ou intravertie, avec tous les avantages et les inconvénients que cela comporte également.

*
* *

De façon complémentaire aux études sur les individus, fondées sur des données de sondage, les études sur les régions nous renseignent sur les liens qui existent entre le vote fédéral et le vote provincial au Québec. Nos analyses semblent indiquer qu'au début des années 1980 tout au moins, le vote provincial était plus déterminant du vote fédéral que l'inverse. Les déplacements de vote qui se sont produits aux élections fédérales de 1984, comparés à ceux des élections provinciales de 1985, sont révélateurs à cet égard.

L'analyse du vote régional a montré que des différences subsistent entre les régions du Québec. Elle nous a permis d'arriver à une typologie qui apparaît significative quant aux aspects structurels et conjoncturels du vote libéral au Québec. Cette typologie n'est fondée que sur les résultats de deux élections fédérales et de deux élections provinciales. Il y aurait lieu de prendre en compte un plus grand nombre d'élections pour voir si les traditions électorales des régions sont stables dans le temps, ou si elles ne se modifient pas plutôt en fonction des principaux enjeux de la politique, ou encore selon l'évolution même de la position relative des régions les unes par rapport aux autres. [10]

Il serait tout particulièrement intéressant de comparer la période qui a fait l'objet de cette analyse avec celle de 1957–1962, qui présente beaucoup d'analogies avec le début des années 1980. En 1958 comme en 1984, le Parti libéral fédéral, dirigé par Lester Pearson, est renversé par le Parti conservateur au Québec

10. Des données que nous avions compilées au début des années 1970 semblent indiquer qu'il y a eu effectivement des changements dans les traditions électorales des régions. Voir à ce sujet : Vincent LEMIEUX, *Le quotient politique vrai. Le vote provincial et fédéral au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973, p. 23.

comme dans l'ensemble du Canada, après qu'il se soit très bien maintenu au Québec, aux élections fédérales de 1957, sous le leadership de Louis Saint-Laurent. Sur la scène provinciale, le Parti libéral l'emporte sur l'Union nationale, en 1960, puis en 1962, un peu comme les libéraux de Robert Bourassa mettent fin au régime péquiste, en 1985. Qu'en est-il à cette époque des liens entre le vote fédéral et le vote provincial ? Et les régions ont-elles les mêmes caractéristiques partisanes que maintenant ? S'il y a encore beaucoup à connaître des caractéristiques socio-économiques, politiques ou partisanes des électeurs, il y a aussi beaucoup à apprendre des caractéristiques électorales de l'espace politique québécois et de la façon dont les partis se définissent et sont définis par rapport à ces espaces.

Vincent LEMIEUX

*Département de science politique,*
*Université Laval.*